

# Liarg-Info

## LE MOT DU MAIRE

*Faire évoluer notre village harmonieusement, en respectant ses caractères anciens tout en intégrant – avec bonheur et harmonie – des critères de modernité, voilà la mission que j'ai confiée et que doivent assumer la commission Urbanisme et sa sous-commission Cadre de vie-Environnement.*

*Cela exige de la vigilance quant à l'étude des différents dossiers et projets d'urbanisme et une attention de tous les instants pour le respect de notre cadre de vie.*

*Dans ce dernier domaine, des travaux impor-*

*tants ont été accomplis : enlèvement de dépôts sauvages d'ordures, nettoyages divers, curage de mares... D'autres actions sont, par ailleurs, programmées pour les mois à venir.*

*Tout ceci ne peut avoir de valeur que dans la mesure où chacun et chacune se sent concerné par cette démarche. Aussi je vous demande à toutes et à tous de faire les efforts nécessaires et indispensables pour que notre environnement soit préservé, condition sine qua non du maintien de notre "qualité de la vie".*

*Le Maire,  
Michel Blanchouin*



*Pour les fêtes, la mairie avait revêtu sa parure d'étoiles.*

# URBANISME

## Révision du plan d'occupation des sols de Livry

Entamée depuis près de deux ans, la procédure de révision du plan d'occupation des sols va entrer dans sa phase finale. Présenté en décembre au conseil municipal, le projet a dans son ensemble été approuvé. Le groupe de travail du P.O.S. doit se réunir une dernière fois, puis le projet arrêté sera soumis à l'enquête publique. A cette occasion, la municipalité informera les habitants, comme elle l'avait fait pour l'élaboration du premier document (exposition, voire réunion publique avec des spécialistes).

D'ores et déjà, nous pouvons indiquer les principales modifications envisagées :

### Légères modifications du tracé des zones actuelles

Elles concernent des secteurs de la commune où l'ancien document présentait des erreurs ainsi que d'autres où, à l'initiative des riverains, des accords ont été conclus pour revoir ces tracés.

- Passage de NA en UB des parcelles construites rue des Chanois en limite de Vaux ;
- Passage de NA en UB des parcelles jouxtant le front bâti rue de Vaux dans le secteur des Pierrottes, avec création d'une emprise foncière pour voirie permettant un débouché de la zone NA des Pierrottes sur la rue des Chanois ;
- Agrandissement du front UB le long de la rue de La Rochette. Réservation à ce niveau des emprises nécessaires aux voiries futures qui desserviront les zones des Remonnes et des Pierrottes ;
- Passage en zone boisée protégée d'une parcelle le long du chemin de la Garenne ;
- Modification de l'emprise foncière inscrite au P.O.S. actuel pour le chemin des Aulnettes ;
- Quelques autres modifications mineures sont également inscrites, qui constituent ce que les spécialistes nomment le "toiletage" du P.O.S.

### Modification du caractère des zones ou création de zones nouvelles

- Création d'une zone NAX

Comme nous nous y étions engagés, la commune a décidé de créer une zone d'activité économique. Après plusieurs études, le choix s'est porté sur les parcelles du parc de Livry contiguës à la zone d'activités de Chartrettes. En accord avec l'Administration et en attendant les modifications à apporter au S.D.A.U. (schéma directeur d'aménagement urbain, actuellement en révision au sein du S.I.E.P., syndicat intercommunal d'étude et de programmation), la municipalité a décidé de créer 11 hectares de zone NAX (activité économique) dans ce secteur, avec extension ultérieure possible à 20 hectares.

- Création d'une zone UC.

Nous avons vu récemment quelques grandes propriétés se diviser et s'urbaniser sous forme de lotissement, ce qui peut conduire à changer l'esprit du P.O.S. (rappelons qu'en zone UB l'habitat est par définition peu dense). Il est donc apparu souhaitable de créer une zone nouvelle, répertoriée UC, sur les deux grandes propriétés bordant le côté sud de la place, dont le morcellement éventuel en parcelles de 500 mètres carrés dénaturerait l'environnement.

L'intérêt principal de cette mesure est de définir un coefficient d'occupation des sols et une emprise au sol plus faibles que ceux de la zone UB (COS 0,35 et emprise au sol 30 %), ce qui augmente d'autant la surface minimum requise des parcelles à construire.

- Création d'une zone NA

Une zone NA destinée à recevoir des habitations sous forme d'opération groupée est envisagée au bas de la rue du Four-à-Chaux dans l'espace agricole situé entre le bois et la voie de chemin de fer.

Notre commune, à la périphérie de Melun, est soumise à une forte pression d'urbanisation. Les zones NA actuellement définies (Pierrottes, Remonnes, Bois d'Azier) ne sont pas les plus faciles à lotir, de par le côté important prévisible de la viabilisation. Mis à part l'opération immobilière (60 maisons maximum) présentée dans le projet du parc de Livry, nous nous sommes engagés à ne pas réaliser de lotissement dans les six ans à venir. Nous nous devons cependant de ne pas bloquer l'avenir pour nos successeurs. C'est l'esprit qui a présidé au choix de cette zone NA.

Une prospective rapide de la viabilisation de l'ensemble des zones NA actuelles permet d'envisager pour notre commune à un horizon de 20-25 ans une population de 3 000 à 3 500 habitants. C'est à notre avis une taille suffisante pour être reconnue de la part des communes voisines, et assez raisonnable pour garder la notion de village, de calme et de verdure à laquelle nous sommes attachés.

Une dernière modification envisagée concerne la limitation des constructions en copropriété. Cette brèche dans notre dispositif d'urbanisme, ouverte par quelques promoteurs, permet par exemple de créer six maisons sur 3 000 mètres carrés, alors qu'une division classique n'en autoriserait que quatre (en zone UB, en cas de division, chaque parcelle doit avoir une superficie minimum de 700 mètres carrés).

Nous allons donc rédiger à l'aide du B.A.U.E., notre conseil dans cette procédure de révision, un article additionnel au P.O.S. stipulant les mêmes restrictions en matière de superficie, qu'il y ait ou non copropriété.

Voici, dans ses grandes lignes, le document qui, devenu définitif – dans les semaines à venir –, vous sera présenté et sera soumis à votre avis lors de la procédure traditionnelle d'enquête publique. Nous traiterons dans un prochain article des études menées par le S.I.E.P.

La Commission d'Urbanisme

### Plus de terrain de foot...

Où irresponsabilité rime avec c. . . . ie !

**Rouler en 4x4, déraper, se poursuivre en voiture à 5 heures du matin sur un terrain de football aménagé avec les deniers communaux, quoi de plus amusant ? Certain riverain de la place Mouton dont l'âge mental n'a sans doute pas dépassé celui de l'école primaire s'est encore illustré en "faisant mumuse" avec ses invités.**

**Manque de chance, il y a des témoins et plainte a été déposée. Un gamin piqué à faire la même chose, on lui botterait le cul... et de bon cœur !**

### AVIS AUX CHASSEURS

Les chasseurs sont informés qu'ils doivent, dans les plus brefs délais, retirer en mairie les demandes d'inscription à la formation pratique préalable à l'examen du permis de chasser, afin de permettre l'organisation dans les meilleurs délais de cet examen.



Recueillement au monument aux morts le 11 novembre.

## FINANCES

### Livry a besoin d'entreprises

Progressivement notre commune s'est transformée de commune rurale en commune dortoir. Il y a une dizaine d'années, il avait été permis d'espérer voir se développer quelques entreprises. Cela n'a pas duré car, faute de possibilités d'extension, elles ont été contraintes d'aller s'implanter ailleurs. La situation s'est particulièrement dégradée en 1988 et 1989.

La commune s'est donc trouvée confrontée à un recul soudain des revenus provenant des entreprises et notre développement communal se trouve face à une alternative :

- soit augmenter les impôts locaux sur les habitations, car par ailleurs, on ne veut plus accroître la densification de l'urbanisation ;
- soit se donner les moyens de retenir les entreprises existantes et susciter l'arrivée de nouvelles.

Votre conseil municipal a choisi d'orienter résolument sa politique vers la seconde solution, nous allons chercher à expliquer cette motivation.

### ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

#### Les revenus de la commune

Pour son fonctionnement, la commune dispose aujourd'hui d'environ 4 millions de francs par an, ce qui représente, par habitant, 80 % du revenu moyen des communes de même catégorie en Seine-et-Marne.

Nous sommes donc relativement pauvres. Pour quelles raisons ?

Les revenus communaux sont principalement basés sur deux recettes : la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat d'une part et les impositions directes payées par les habitants et entreprises d'autre part.

- La dotation globale de fonctionnement, bien qu'étant de 107 % de la moyenne départementale (c'est-à-dire meilleure

que dans la plupart des communes), a diminué de 12 % en francs constants au cours de ces six dernières années (1983 à 1988).

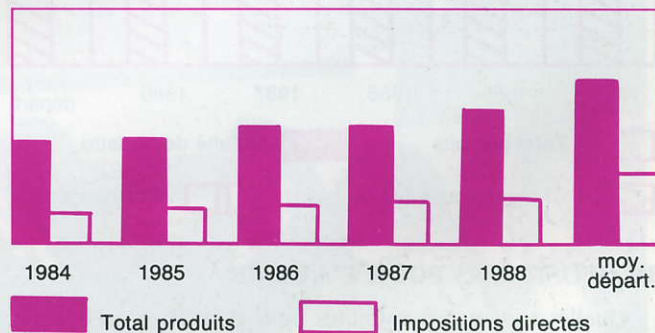
Seul le nouveau recensement nous permettra d'améliorer cette dotation à cause de l'augmentation récente de population.

- Les impositions directes, bien que ne représentant que 64 % de la moyenne départementale, ont augmenté en six ans de 60 % en francs constants.

L'accroissement du revenu des impôts est principalement dû à l'augmentation du patrimoine imposable : nouvelles constructions, agrandissements, expansion des entreprises (jusqu'en 87).

Malgré cela, nous sommes toujours très loin des revenus moyens des communes équivalentes, ce que traduit parfaitement la figure 1.

Évolution des produits de fonctionnement et des impositions directes



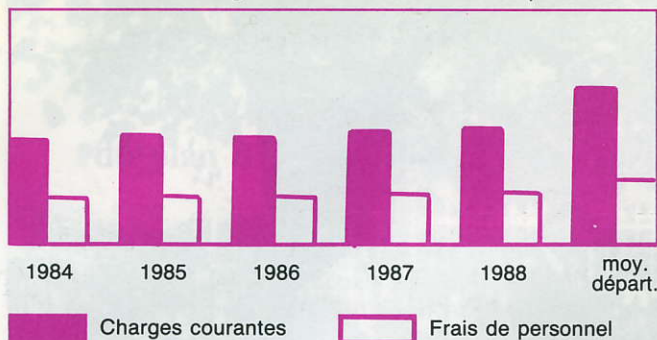
#### Les dépenses de la commune

Les dépenses de fonctionnement, relatives au personnel ou concernant les charges courantes, sont bien inférieures à celles de communes comparables :

- Les charges de personnel ne représentent que 80 % de celles des communes de même catégorie en Seine-et-Marne.
- Les charges diverses, elles, ne s'élèvent qu'à 74 % de la moyenne départementale pour les communes de notre catégorie.

La figure 2 reflète cette situation et montre bien la rigueur apportée aux dépenses de fonctionnement à Livry.

## Évolution des charges courantes et des frais de personnel



Enfin l'annuité de la dette n'a pas augmenté depuis trois ans mais reste légèrement supérieure à la moyenne des communes du même type (104,5 %).

## Capacités d'autofinancement

Ce qui précède caractérise la capacité de la commune de dégager des excédents de ressources de fonctionnement pour investir.

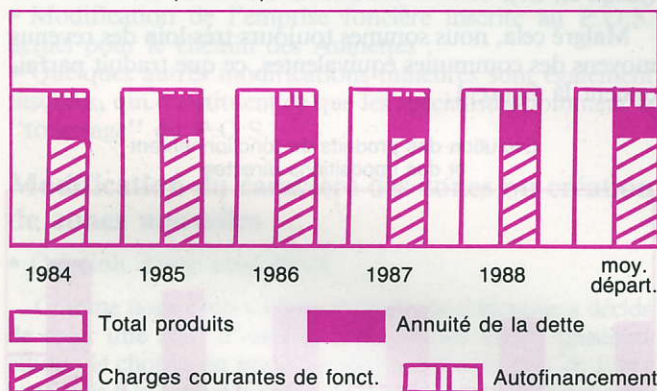
En 1988, bien qu'elle représente 15 % des dépenses, soit bien plus que la moyenne des communes de Seine-et-Marne (110 %), la capacité d'autofinancement n'est que de 90 % de celle des communes équivalentes.

## EN RÉSUMÉ

Malgré des économies au niveau des dépenses de fonctionnement, les recettes ne sont pas suffisantes pour dégager assez de ressources pour investir, seule possibilité de développement pour Livry.

La figure 3 montre que, d'année en année, la capacité d'autofinancement est inférieure à la moyenne départementale.

## Emploi des produits de fonctionnement



## PROPOSITIONS POUR L'AVENIR

Quelles sont nos possibilités pour permettre un progrès communal ? Pour dégager des ressources, deux solutions :

- augmenter les revenus,
- réduire les dépenses.

• Réduire les dépenses ? Nous venons de voir que nous étions plutôt mieux placés que la plupart des communes. Il n'est donc pas réaliste de les réduire encore.

• Augmenter les ressources ? Plusieurs possibilités nous sont ouvertes :

- augmenter le revenu de la dotation globale de fonctionnement ;
- augmenter les bases d'imposition ;
- augmenter le taux d'imposition.

## A) Augmenter le revenu de la dotation globale de fonctionnement.

Seule une augmentation de la population permettrait une attribution plus substantielle de cette dotation. Elle a l'inconvénient de poursuivre l'urbanisation avec toutes les conséquences qui en découlent. Nous avons décidé de rejeter cette solution.

## B) Augmenter les bases d'imposition

Encore deux possibilités :

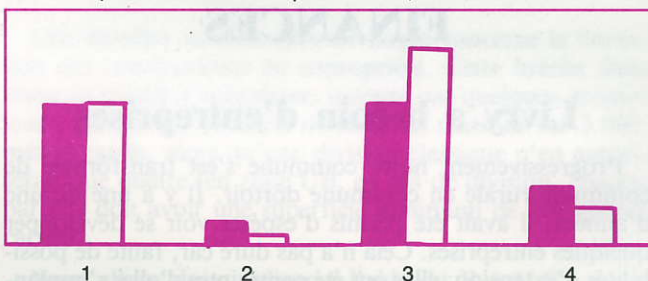
- augmenter les bases d'imposition foncière ou mobilière, c'est-à-dire construire de nouvelles habitations. Comme pour la D.G.E., cette solution n'est pas retenue.
- augmenter les bases d'imposition de la taxe professionnelle, c'est-à-dire créer des entreprises. **C'EST LA SOLUTION PROPOSÉE.**

## C) Augmenter les taux d'imposition :

Comme le montre la figure 4, seule une augmentation du taux de la taxe d'habitation serait envisageable, mais irait à l'encontre de la politique menée depuis six ans, au cours desquels les évolutions ont été les suivantes :

taxe d'habitation	5,45 % à 5,85 %
taxe foncière bâtie	15,50 % à 14,20 %
taxe professionnelle	15 % à 14,78 %

## Taux de mobilisation du potentiel fiscal pour chacune des quatre taxes, exercice 1988



1. Taxe sur les propriétés foncières bâties
2. Taxe sur les propriétés foncières non bâties
3. Taxe d'habitation
4. Taxe professionnelle

■ Produit perçu □ Potentiel fiscal

Comparaison des produits effectivement perçus par la commune avec ceux qu'elle percevrait si elle appliquait les taux moyens départementaux.

Une réduction du taux de la taxe professionnelle à moins de 10 % serait nécessaire si nous voulons attirer de nouvelles entreprises, ou même conserver celles que nous avons.

## BILAN

La seule possibilité pour Livry d'augmenter ses ressources est donc de créer d'autres revenus de la taxe professionnelle. Pour cela, il faut créer de nouvelles entreprises sur la commune. Ceci est d'autant plus crucial qu'en 1989 (période non analysée ci-dessus), la situation s'est encore dégradée du fait du départ de deux entreprises importantes, à cause du manque de possibilités d'expansion.

## Conclusion

La commune de Livry a un budget sain, équilibré, mais elle n'est pas riche.

Nous pouvons continuer de vivre en dehors de tout développement, il suffit pour cela de ne rien faire. Nous préférons poursuivre le développement harmonieux de la commune sans faire appel à l'urbanisation galopante, source de multiples nuisances. Il nous reste donc une voie à explorer : créer ou attirer des entreprises. Ceci ne sera possible

qu'en offrant des conditions attrayantes aux entrepreneurs : zone d'activité à des prix abordables et taxe professionnelle à un taux non dissuasif.

Saisissons l'occasion offerte par la conjoncture économique actuelle pour développer notre commune et apporter notre contribution à l'essor de la région

G. LAVIEC,  
Commission des Finances



### Bambin Service est né

*Une soirée au restaurant entre amis, une nouvelle pièce mise en scène par Marcel Maréchal avec Pierre Arditi, une conférence passionnante sur les mœurs nocturnes des diptères dans l'Égypte du Bas-Empire... Super ! Mais qui va s'occuper d'Emilie ? Qui va faire dîner et coucher Sébastien ?*

*Plus de problème, Bambin Service est là.*

*Bambin Service, c'est une dizaine de jeunes filles qui, au sein de la commission Jeunesse, ont décidé de répondre à l'attente des parents en mal de "nounou" d'un soir. Sur un simple coup de fil au C.C.A.S. (60.68.25.83) qui assure la gestion du planning, vous pouvez faire garder votre enfant avec l'assurance que tout se passera bien : toutes nos "baby-sitters" ont reçu une formation de base grâce à une puéricultrice diplômée et elles sauront aussi bien faire chauffer et donner un biberon que changer des couches mouillées, et aussi faire face à l'imprévu.*

*Bambin Service fonctionne pour l'instant les vendredi, samedi et dimanche. Alors sortez tranquilles... et merci Bambin Service !*

## JEUNESSE

### Billet d'humeur

Il y a quelques mois, nous lançons l'idée d'associer les jeunes à la vie de notre commune, d'écouter leurs propositions, de les laisser monter leurs dossiers, leurs projets. Certains nous promettaient l'échec assuré car les jeunes sont "trop assistés, trop passifs". D'autres doutaient de la capacité mobilisatrice d'un tel projet.

Alors ! Les jeunes sont-ils renfermés sur eux-mêmes ? Les jeunes sont-ils insensibles ou indifférents à la vie de leur commune ? Sont-ils prêts à investir une partie de leur temps pour mener à terme des projets d'intérêt général ? Nous n'avons pas la réponse à ces questions ; cependant, depuis plusieurs mois, des jeunes de la commune travaillent, dans le cadre de la commission extra-municipale Jeunesse, au sein de trois sous-commissions aux projets et objectifs clairement définis :

- création d'un "Bambin Service", baby-sitting utile à l'ensemble de la population, par neuf jeunes aidés de quelques adultes, avec formation aux éléments de base de la puériculture ; démarrage début 1990 ;
- travail sur un projet de parcours de santé et d'aire de jeux pour enfants. Cinq jeunes travaillent sans relâche (contacts avec les propriétaires des parcelles, étude et chiffrage du dossier, démarchage des entreprises spécialisées, etc.) ;
- organisation de tournois de football pour les jeunes ;
- participation aux actions de débroussaillage (tous les volontaires seront les bienvenus le samedi matin dans le parc A.-Vivot) ;
- élaboration d'un projet de conseil municipal enfant qui pourrait voir le jour en septembre 1990.

Voilà le travail de quelques jeunes de notre commune. Filles ou garçons d'âge varié, ils réussissent à démontrer au monde des adultes leurs capacités et la confiance que l'on peut avoir en eux. Rencontrez-les, parlez avec eux, et ils vous convaincront de leur motivation, de leur volonté, de leur créativité. Les jeunes d'aujourd'hui feront le Livry de demain.

J.-L. C



*Avec une formation de base par une puéricultrice diplômée, nos baby-sitters connaîtront les rudiments nécessaires. Stoïque, le poupon de celluloid se laisse faire...*



*Le maire et les diplômés du travail.*

*Le 6 janvier, le maire et les élus présentaient leurs vœux au personnel communal lors d'une amicale cérémonie.*



## SAUVER LES ABEILLES

La varroase, maladie contagieuse qui frappe les abeilles, entraîne la disparition de certains essaims et peut devenir très préjudiciable à l'agriculture.

Un traitement des ruches à certaines périodes de l'année peut enrayer cette épidémie. Tous les propriétaires de ruches sont donc tenus de se faire connaître auprès du Groupement de défense sanitaire apicole, M. Petit, 60.28.16.72, ou de la Direction des services vétérinaires, 64.52.33.74.

## ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

### Livry village propre, c'est possible

L'année 1989 est achevée, c'est l'heure des bilans. Quelles sont les actions menées à bien par la commission Cadre de vie en matière de propreté de notre environnement ?

– élimination des dépôts sauvages qui défiguraient : le chemin du port près de l'ancienne station de pompage, le chemin de Seine le long du Clos Notre-Dame, la plage de Livry, les mares et clairières situées dans les bois près du lotissement des Aulnettes ;

– nettoyage des rives du chemin de la Garenne et du parc A.-Vivot ;

– diverses interventions et mises en demeure suivies d'effet à l'encontre de plusieurs personnes pour qu'elles procèdent à l'enlèvement de détritrus.

Toutes ces actions sont coûteuses (3 500 F pour le nettoyage du chemin du port). Si vous nous aidez, elles peuvent être limitées, voire supprimées. Il vous suffit :

– d'utiliser les services mis en place par la commune, à savoir :

- enlèvement des ordures ménagères, déchets de tonte, etc, les mardis et samedis,
- enlèvement des encombrants chaque semestre,
- enlèvement des gravats et gros débris végétaux en prenant contact avec la mairie (60.68.25.83),
- ramassage du vieux papier chaque semestre ;

– de porter :

- vos verres usagés dans les conteneurs situés place de la gare et près du foyer-résidence,
- vos huiles de vidange dans les stations-service ou au centre auto de Carrefour,
- vos médicaments périmés à la pharmacie de Livry ;

– de ne pas hésiter à faire les remontrances qui s'imposent aux personnes que vous surprendriez à abandonner des détritrus dans la nature.

Cette prise de conscience de la nécessité de préserver notre environnement et cette collaboration dont nous vous remercions permettront d'économiser notre énergie, notre temps et nos deniers en vue d'autres tâches et surtout de rendre notre village et ses environs plus propres et plus agréables.

La Commission Cadre de vie

## L'arbre de la Liberté planté pour mille ans place Mouton

Pour marquer le bicentenaire de la Révolution française, le Conseil général de Seine-et-Marne a offert à notre commune, ainsi qu'aux 513 autres du département, le même arbre de la Liberté, un Ginkgo Biloba.

Cet arbre, fort comme la liberté, résiste au froid ( $-20^{\circ}$ ), aux attaques des insectes et des champignons, même nucléaires, puisqu'il fut le premier à reverdir après Hiroshima. Il peut vivre plus de mille ans et atteindre 30 à 40 mètres de hauteur. Sa feuille en forme de patte de canard prend une couleur dorée à l'automne, ce qui lui a valu le surnom "d'arbre aux quarante écus".

Depuis la Sainte-Catherine, jour où "tout arbre prend racine", il se dresse fièrement au centre du rond-point de la place Mouton. Il sera pour nous et nos descendants le fidèle témoin de ce bicentenaire.

J. P.

## DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Le 19 décembre, c'était jour de fête à la maternelle : cinéma, goûter puis marionnettes. La merveilleuse histoire de Ping-Pong, le petit cuisinier chinois, au pays du dragon bleu,

## PETITS PAPIERS, GRANDES ECONOMIES

*Bientôt, en avril, aura lieu le ramassage des vieux papiers. Cette collecte semestrielle permet à l'Association pour la protection de l'environnement d'acquérir arbres, arbuste ou bancs publics pour la commune, mais elle permet également de substantielles économies.*

*Il faut savoir en effet qu'avec 100 tonnes de vieux papiers il est possible de fabriquer 90 tonnes de papier recyclé. Quand on sait que chaque Français génère environ 1 kilo de déchets divers par jour, soit plus de 300 kilos par an et au minimum 20 tonnes pour tout son existence, et qu'une grande partie en est récupérable, il est normal de se pencher sur la question.*

*Ainsi 45 % de l'acier, 35 % du cuivre, 45 % du plomb et 25 % de l'aluminium – et 30 % de la production mondiale de papier-carton – sont déjà produits à partir de matériaux de récupération. Certaines communes expérimentent depuis peu la récupération sélective des matières plastiques, qui prendra certainement une ampleur croissante.*

*La formule célèbre de Lavoisier "rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme" est donc plus que jamais d'actualité. Et même si, pour paraphraser Coluche, "les journaux à grand tirage, c'est fait pour allumer le feu", ficelons consciencieusement tous nos vieux journaux, prospectus, etc., et participons pour notre modeste part à ce grand mouvement qui concilie économie et protection de l'environnement.*

Ph. B.

*a captivé les petits, tous attentifs au pied du grand sapin décoré.*

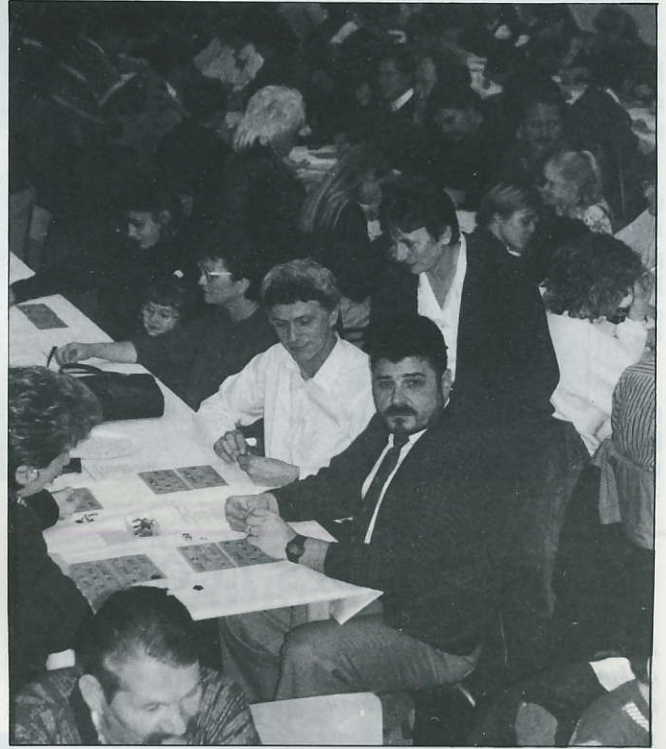


## INFORMATION

Parallèlement à la pose du panneau d'affichage à l'usage de tous sur la place, une "boîte à idées" a été confectionnée et fixée sur la façade de la mairie, à gauche de l'escalier.

Certains d'entre vous ont peut-être des idées, des remarques, des propositions, voire des protestations, qu'ils n'osent pas manifester en public. Cette boîte est là pour eux. N'hésitez pas à vous en servir. Nous sommes ouverts à tout ce qui peut améliorer votre vie quotidienne.

La Commission Information



*Le loto organisé par la Caisse des écoles a connu cette année encore un franc succès grâce aux magnifiques lots offerts par les généreux donateurs.*





## ANIMATION

Depuis le super Bric-à-Brac révolutionnaire de septembre dernier, le Comité d'Animation a pris un peu de repos en se laissant glisser au fil de l'eau.

En effet, le 15 octobre, une centaine de personnes de Livry s'embarquaient sur le *Fontainebleau* pour une balade, le mot croisière serait un peu exagéré, sur la Seine. Sous un soleil d'été, quel bien-être de voir défiler, de Bois-le-Roi à Saint-Fargeau, puis remontée vers Samois et retour à Bois-le-Roi, les berges de Livry, la traversée de Melun, les magnifiques propriétés au bord de l'eau, les saules et les peupliers arborant leurs couleurs d'automne.



*Une partie du groupe attablé à l'intérieur du "Fontainebleau" : les conversations vont bon train.*

*Les bords de Seine à Livry : le "port romain".*



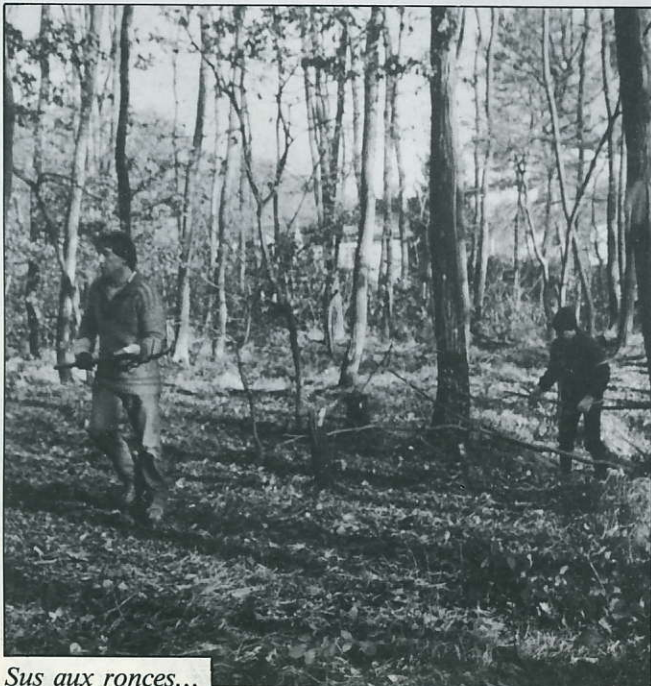
*Relax et farniente sur le pont arrière.*



Repas à bord servi par notre traiteur attitré Charly, sieste au chaud sur le pont arrière, musique, danse, bavardages, fous rires... encore une écluse et il faut déjà débarquer. Une sortie qui laissera de bons souvenirs.

Les travaux de la cave de la Villa du Nil étant stoppés en attendant la réalisation de la cage d'escalier, le débroussaillage a repris depuis décembre dans le parc Armand-Vivot, afin de pouvoir y implanter le parcours de santé et l'aire de jeux pour enfants. Les volontaires ne sont guère nombreux, alors si vous ne savez pas quoi faire le samedi matin, venez donc nous donner un coup de main en prenant un bon bol d'air dans une ambiance détendue.

La Commission Animation



Sus aux ronces...

## COMMUNIQUE

Jeunes gens et jeunes filles intéressés par le service national ou par une carrière militaire, le Centre de documentation de l'Armée de Terre de Seine-et-Marne, angle de la rue Emile-Leclerc et de l'avenue du 13<sup>e</sup>-Dragons à Melun – adresse postale : quartier Pajol, 77010 Melun Cedex, tél. : 64.52.22.90, postes 517 - 518 - 520, minitel : 3615 code Armée Terre –, se tient à votre disposition pour vous renseigner sur : le service national, devancement d'appel, report d'incorporation ; les préparations militaires : terre, parachutiste et supérieure ; le service national féminin ; le service militaire adapté ; les carrières offertes (sous-officiers et E.V.A.T.) ; la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ; les lycées militaires et les classes préparatoires aux grandes écoles militaires (officiers) ; l'Ecole nationale technique des sous-officiers d'active d'Issoire et toutes informations à caractère militaire.

## AFFAIRES SOCIALES

● Le service d'aides ménagères du C.C.A.S. a fait ses comptes : en 1989, les six aides ménagères ont effectué un total de 8 924 heures, avec compétence, dévouement, et avec le sourire, chez les anciens de la commune. Un service qui marche et peut prendre encore de l'extension.

● Les personnes intéressées par un portage de repas à domicile sont priées de se faire connaître auprès du C.C.A.S.

● La télé-alarme se développe. Ce système, qui permet en pressant une poire ou en appuyant sur un bouton d'appeler au secours, rend de nombreux services. Relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, SAMU et permet de faire face à toute urgence médicale pour la personne seule.

Ses modalités, d'installation sont subordonnées aux ressources de chacun, tous renseignements au C.C.A.S.

● La prochaine bourse aux vêtements aura lieu les samedi 24 et dimanche 25 février.

● Une association a été créée pour les personnes atteintes de rétinite pigmentosa, affection oculaire héréditaire qui peut évoluer jusqu'à la cécité complète : Association française de la rétinite pigmentosa, B.P. 62, 31771 Colomiers cedex.

● Une convention passée entre Europ Assistance et le service d'aides ménagères permet à quiconque a souscrit un contrat Europ Assistance de bénéficier de prestations d'aides ménagères, avec une prise en charge très rapide (48 heures maximum), en cas de besoin.

Quand on rentre de vacances de neige avec des fractures un peu partout, ça peut servir...

● Quelques chiffres concernant le maintien à domicile des personnes âgées : actuellement en France, l'aide à domicile concerne un peu plus de 500 000 personnes âgées ou handicapées pour la partie aide-ménagère, 31 000 pour les soins à domicile et près de 10 000 bénéficient d'auxiliaires de vie. En l'an 2000, 1 900 000 Français relèveront d'une aide. Tout ceci coûte : de 1981 à 1988, le montant des dépenses de prise en charge de l'aide ménagère est passé de 1,7 à 4 milliards de francs. Au cours de la même période, les places de service de soins infirmiers à domicile sont passées de 3 000 à 30 000.

Cet effort doit être poursuivi pour répondre à la volonté souvent réaffirmée des personnes âgées de rester chez elles dans de bonnes conditions.



*Tour à tour, le député, le conseiller général puis le maire ont rappelé les actions menées en faveur des personnes âgées et souhaité bon appétit à nos aînés.*



---

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1973 doivent se faire recenser au cours du premier trimestre 1990. Il suffit de venir en mairie muni de son livret de famille.

---

## ÉTAT CIVIL

### Mariages :

LARGEMAIN Jacky et FLORY Reine-Marguerite	le 02-12-1989
DIDIUS Maurice et HERISSON Claude	le 08-12-1989

### Naissance :

GERVAIS Guillaume	le 12-09-1989
-------------------	---------------

### Décès :

MARION Joseph	le 06-10-1989
---------------	---------------

---

**Le prochain ramassage des objets encombrants sera effectué le mardi 13 mars.**

## A.A.V.I.P.

Nous sommes tous des victimes potentielles d'infractions pénales (vol de sac à main, cambriolage, accident de la circulation, agression sexuelle, escroquerie, etc.). L'Association d'aide aux victimes d'infractions pénales a été créée dans un but d'écoute, d'information, d'aide et d'assistance.

A.A.V.I.P., 43, rue du Général-de-Gaulle, Melun, 64.37.91.38, poste 462, permanences de 9 h à 17 h, ou renseignements au C.C.A.S.

# Le bloc-notes...



Photo République de Seine-et-Marne.

## COMITÉ D'ANIMATION

Le Comité d'Animation tenait son assemblée générale le 27 janvier au foyer-résidence.

G. Laviec, qui souhaite transmettre le flambeau, laisse un bilan positif, des finances saines, et une équipe dynamique pour poursuivre son action.

## NOUVELLES PAROISSIALES

Quelques dates à retenir :

- messe des Rameaux, le 8 avril à 10 h 30,
- veillée de Pâques, le 14 avril à 20 h 30,
- première communion, le 9 juin à 18 h 30,
- profession de foi, le dimanche 27 mai.

## A.L.J.E.C.

Le samedi 17 mars, l'A.L.J.E.C. organise le premier carnaval de Livry avec, l'après-midi, un grand défilé costumé des enfants, auquel vous êtes appelés à vous joindre, dans les rues de Livry, avec vente de crêpes sur le parcours. Comme il n'est pas possible de passer dans toutes les rues, le circuit sera communiqué auparavant. Ensuite, animation dans la salle pour les enfants (illusionnistes, etc.) et, le soir, grand bal gratuit avec la super sono de l'A.L.J.E.C. (buvette, crêpes, sandwiches), au cours duquel on brûlera M. Carnaval.

Les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril, exposition de modèles réduits voitures avec, le dimanche 1<sup>er</sup> avril, défilé dans les rues de Livry de voitures anciennes, apéritif le midi, et circuit en voitures autour de Livry dans l'après-midi.

Enfin, le jeudi de l'Ascension 24 mai, vernissage du 12<sup>e</sup> salon d'art avec cette année un peintre d'honneur que nous aimons et admirons tous : Chantal Vortisch-Anglade.

Le club des anciens de l'A.L.J.E.C. rappelle à tous les retraités ou pré-retraités qu'ils sont attendus tous les vendredis à partir de 14 heures : belote, scrabble, tricot, ou simplement bavardage, vous serez accueillis amicalement. Goûter et amitié garantis.

## LA CHESNAIE

- Calendrier du 1<sup>er</sup> trimestre 1990 :
- anniversaires, à 15 h 30 : mercredis 28/2, 28/3 ;
  - exposition de peinture : M. Plastre, vernissage le vendredi 16/2 à 18 h 30 ;
  - repas A.R.P.A.C., à 19 h 30 : vendredi 16/2, la Touraine ;
  - repas fruits de mer de la F.N.A.C.A. : dimanche 4/3 ;
  - soirée rétro, à 20 h 30 : vendredi 23/3, 1950.

La carte de l'Association des amis, des résidents et du personnel de La Chesnaie, ouvrant droit à ces manifestations, est en vente au foyer.

## U.S.L.

Le 3 décembre, 217 concurrents disputaient les quatorze épreuves du 3<sup>e</sup> cross annuel. 196 étaient à l'arrivée et se partageaient les vingt coupes mises en jeu et les nombreux lots. L'U.S.L. remercie la municipalité et le Comité d'Animation pour leur présence à la remise des récompenses.

Conjointement avec la commission des sports du Châtelet, l'U.S.L. organisait le cross de la Saint-Sylvestre : 90 participants et le président Mathé classé 7<sup>e</sup> en Vét. 3 et Mme Lenin 2<sup>e</sup> en Vét. 2.

Prochaine manifestation : le 18 mars, les foulées de Livry, départ place Mouton.

## F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Après le loto du 14 janvier qui a, une fois de plus, été couronné d'un franc succès, avec plus de cent personnes, nos bureaux préparent activement le repas fruits de mer du 4 mars : les inscriptions sont ouvertes auprès de nos présidents, MM. Bolle et Fontaine.

En préparation également, notre voyage de deux jours en Alsace prévu pour juin, ainsi qu'un déplacement d'une journée à Semur-en-Auxois, pour retrouver nos amis qui nous ont rendu visite en juin dernier.

Nos deux associations, la main dans la main, participent à l'animation de la commune.